

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2006

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – coefficient : 7

obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Assiste-t-on à une transformation du rôle des syndicats aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Le chômage et la crise de l'emploi font peser sur les salariés une menace importante et sont un frein pour la mobilisation. [...] Ils mettent en difficulté l'organisation des syndicats français, appuyée sur les métiers et les filières professionnelles : la recomposition des secteurs d'activité, la montée des nouvelles formes d'emploi obligent à des arbitrages nouveaux au sein des centrales syndicales. [...]

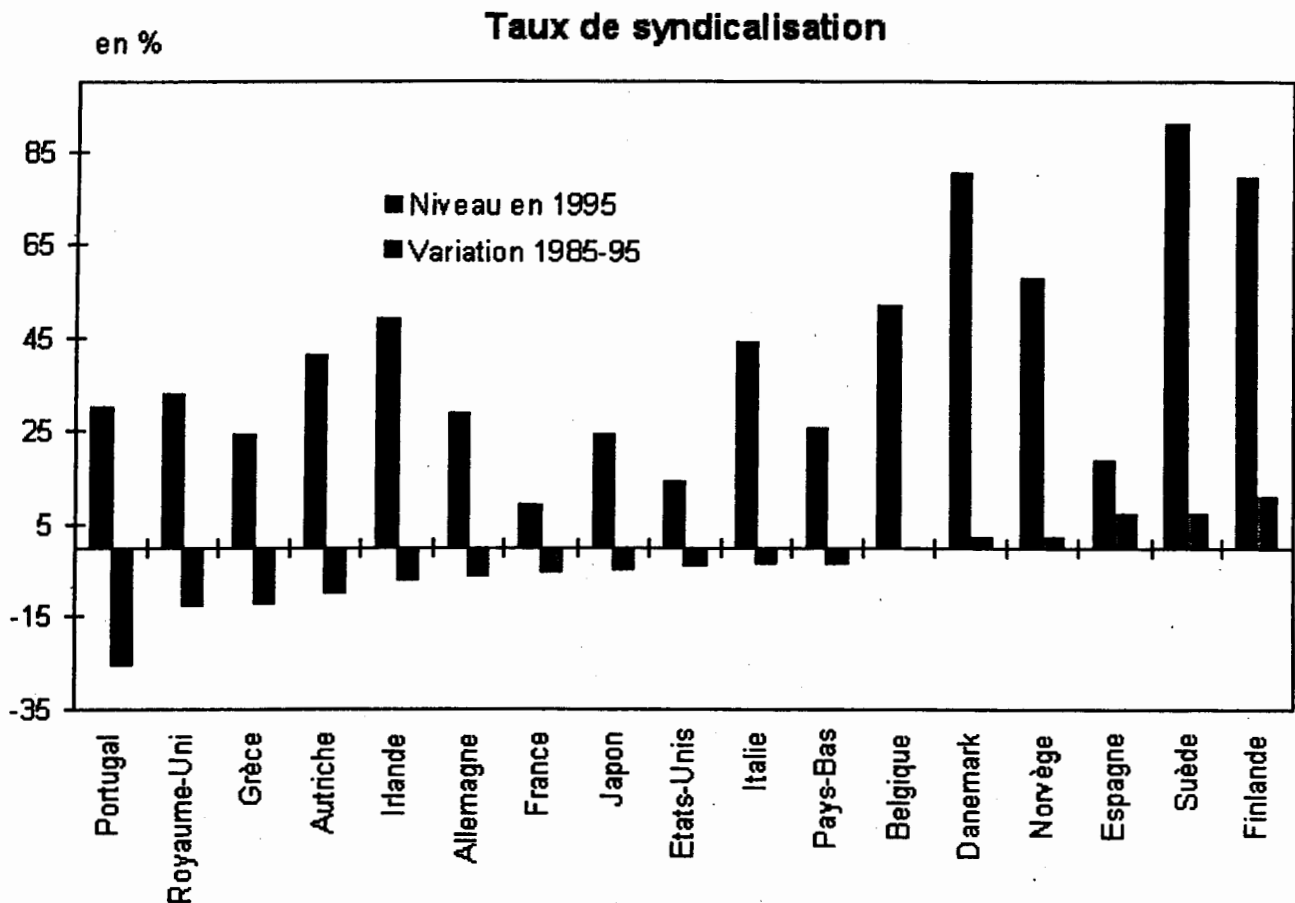
On a pu souvent s'étonner de la retenue des organisations syndicales sur les thèmes de l'emploi, qui tranche avec les traditions revendicatives en matière salariale. [...]

Certains ont pu aller jusqu'à conclure [...] que les organisations syndicales se préoccupaient essentiellement des ressources des travailleurs en poste même si le maintien de ces niveaux de salaire pouvait contribuer à la dégradation de l'emploi.

Une fois chômeurs, les salariés seraient dépourvus de représentation et d'organisation collective.

Source : Margaret MARUANI et Emmanuèle REYNAUD, *Sociologie de l'emploi*, Editions La Découverte, collection repères, Paris, 2004.

DOCUMENT 2



Source : Rapport d'information 388, délégation du Sénat pour l'Union Européenne, 1998.

DOCUMENT 3

On observe que l'influence et le pouvoir d'un syndicat ne se réduisent pas au simple comptage de ses membres. [...] D'autres facteurs doivent être pris en compte. [...]

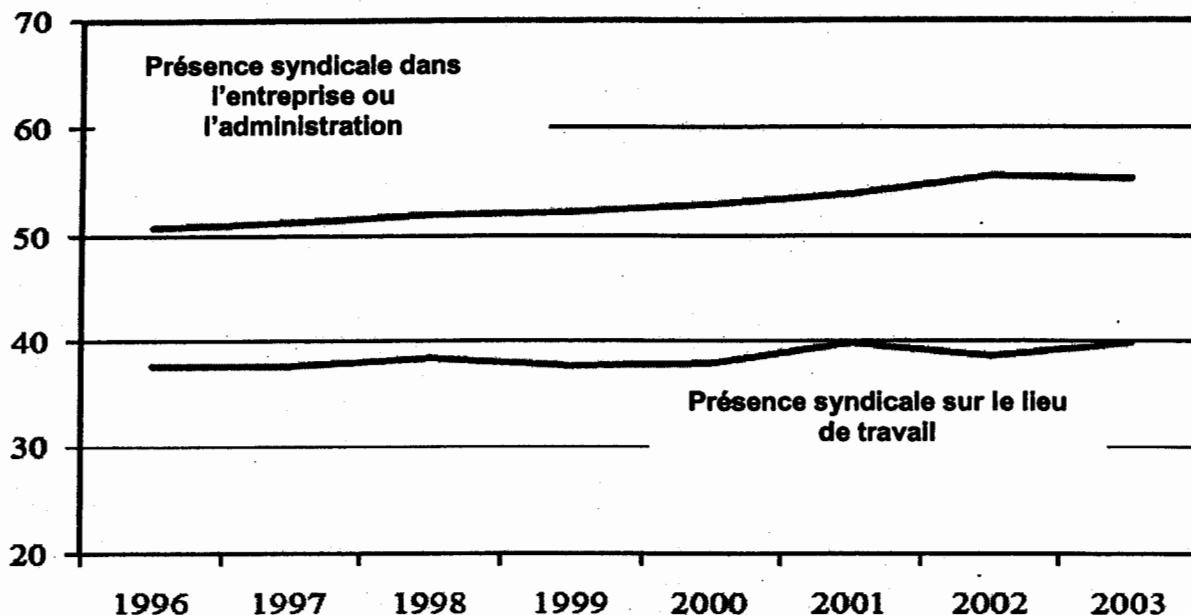
Malgré leur apparent déclin, les organisations syndicales participent aujourd'hui encore à des fonctions essentielles des relations professionnelles, qu'aucune institution ne paraît en mesure de remplir à leur place. Ces fonctions sont au moins au nombre de trois :

- la première est démocratique : donner la parole dans la vie professionnelle à tous ceux qui travaillent ou qui veulent travailler ;
- la deuxième est économique : contribuer à une répartition équitable des fruits de la croissance ;
- la troisième est sociale : constituer un facteur de cohésion sociale en contribuant à la lutte contre l'exclusion, la violence, les désordres sociaux et la pauvreté.

Source : Synthèse du rapport annuel du BIT « le travail dans le monde – relations professionnelles, démocratie et cohésion sociale », 1997-1998.

DOCUMENT 4

La représentation syndicale des salariés (1996-2003) (en pourcentage)



Lecture : en 2002, 55,2 % des salariés déclarent qu'un syndicat est présent dans leur entreprise ou leur administration, contre 50,6 % en 1996.

Champ : salariés.

Source : Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des Ménages de 1996 à 2003, dans Premières Synthèses, octobre 2004 DARES, Insee.

DOCUMENT 5

Le rôle des syndicats, en tant qu'organismes de gestion et de régulation, ne peut que s'accroître.

Dès aujourd'hui, les tâches de représentation dans l'entreprise, mais surtout dans une multitude d'institutions économiques et sociales, absorbent d'ailleurs l'essentiel du temps des militants et des permanents, dans le secteur privé comme dans le secteur public. [...] On recense ainsi près de 12000 administrateurs syndicaux dans les caisses primaires d'assurance maladie et dans les caisses d'allocations familiales ; 10000 conseillers prud'hommes ; des milliers de représentants syndicaux dans les organismes chargés de l'emploi, de la formation, du logement, des retraites. [...]

La représentation dans l'entreprise est d'un autre ordre. [...] Les syndicats sont considérés, dans ce cadre, comme des acteurs sociaux en interaction avec d'autres acteurs (les directions d'entreprise), ils s'insèrent dans un système de relations professionnelles construit autour de conflits et de négociation. [...]

Dans un cas, le syndicat est un acteur propre autonome, participant à la régulation des rapports sociaux. [...]

Dans l'autre, il joue le rôle d'une sorte de « fonctionnaire du social », exerçant des tâches d'intérêt général.

Source : Pierre ROSANVALLON, *La question syndicale* Hachette Littératures, collection Pluriel, 1998.

DOCUMENT 6

Le poids relatif du groupe ouvrier dans la structure sociale décline depuis les années 60, ses effectifs chutent nettement depuis 1975. [...]

Cet éclatement accélère la crise du syndicalisme et le déclin du mouvement ouvrier. [...]

Le syndicalisme français n'a jamais été un syndicalisme de masse. [...] Il reste que durant les Trente Glorieuses, on pouvait parler de la force d'un syndicalisme « maigre » : des syndicats implantés dans de nombreuses entreprises, capables de conduire avec succès des actions, [...]. Ce syndicalisme, dominé par les ouvriers professionnels et les personnels du public, avait fini par ménager une place aux OS et aux travailleurs immigrés.

Avec le chômage, la précarisation, un rapport défavorable aux salariés, les années 1980 et 1990 enregistrent une chute continue des adhérents [...].

Délocalisations et reconversions industrielles ont entraîné la disparition de nombreuses bases ouvrières. Les actions revendicatives et les conflits se cantonnent essentiellement au secteur public. Exception faite des cheminots, ils concernent surtout les employés, les professions intermédiaires (infirmières) et les enseignants.

Source : Serge BOSC, *Stratification et classes sociales, La société française en mutation*, Editions Nathan, 2001.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de construire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse,*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Intégration européenne et politiques économiques et sociales

I - Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) **Expliquer pourquoi la « faiblesse des taux d'intérêt et l'absence d'inflation » peuvent être favorables à la croissance économique. (document 1) (2 points)**
- 2) **Donner la signification du nombre entouré dans le document 2. (1 point)**
- 3) **Peut-on dire que les objectifs en matière de croissance et d'inflation ont été réalisés dans la zone euro sur la période 1999-2003 ? (documents 1 et 2) (2 points)**
- 4) **Comment se situe la croissance économique dans la zone euro par rapport aux autres pays industrialisés qui apparaissent dans le document 2 ? (2 points)**
- 5) **Les pays cités dans le document 3 respectent-ils les contraintes de déficit public et de dette publique définies pour la zone euro ? (1 point)**
- 6) **Expliquer pourquoi la politique budgétaire restrictive pratiquée par certains pays européens a freiné la croissance économique de ces pays. (document 4) (2 points)**

II - Question de synthèse : (10 points)

Après avoir présenté les effets positifs attendus des politiques monétaire et budgétaire menées dans la zone euro, vous en montrerez les limites.

DOCUMENT 1

D'abord, la fin de l'instabilité des taux de change stimulera les échanges et donc la production des entreprises européennes. Ensuite, les taux d'intérêt* faibles et l'absence d'inflation dans tous les pays de la zone euro favoriseront l'activité puisque les agents trouveront facilement des ressources peu coûteuses pour consommer ou investir. La baisse des taux et la réduction des déficits publics enclencheront aussi un cercle vertueux permettant d'alléger la charge de la dette [...]. Ces mécanismes redonnent une marge de manœuvre aux pouvoirs publics en faveur de l'emploi.

Plus généralement, l'Europe de l'euro sera un ensemble économique qui attirera non seulement l'épargne mondiale, mais aussi les entreprises qui y trouveront de nombreuses opportunités d'investissements.

* Taux d'intérêt nominaux.

Source : Serge MARTI, Vanessa RAGOT, *L'euro en poche*, La Documentation française, 1997.

DOCUMENT 2

Taux de croissance annuel moyen du PIB (en %) et taux d'inflation annuel moyen (en %)

	Etats-Unis		Royaume-Uni		Zone euro		Japon	
	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de croissance	Taux d'inflation	Taux de croissance	Taux d'inflation
1994-1998	4,34	2,42	3,72	2,72	2,08	2,12	1,42	0,62
1999-2003	2,74	2,46	2,46	2,30	1,92	2,10	1,20	-0,56

Source : OCDE, *Perspectives économiques 2003*, décembre 2003, Jean-Luc BIACADE, *Quel bilan économique pour la zone euro ?*, Cahiers français n° 319, avril 2004.

DOCUMENT 3

Déficit public (%PIB) et dette publique (%PIB) dans quelques pays de la zone euro

	1990		2000		2003	
	Solde ⁽¹⁾ public	Dette publique	Solde ⁽¹⁾ public	Dette publique	Solde ⁽¹⁾ public	Dette publique
Allemagne	- 1,97	41,5	+ 1,33	60,9	-3,82	65,2
Finlande	5,47	16,7	7,09	53,2	2,11	51,5
France	-2,09	39,5	-1,40	66,2	-4,14	71,2
Italie	- 11,77	112,5	- 0,67	124,5	- 2,49	120,9

(1) Il y a déficit si le solde est négatif et excédent si le solde est positif.

Source : OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE*, 2005.

DOCUMENT 4

La politique budgétaire a donc été globalement moins restrictive qu'annoncée dans les Programmes de stabilité de décembre 2003, qui prévoyaient un déficit de la zone euro en baisse à 2,4% pour une croissance de 1,9%. Le strict respect de la limite de 3% du déficit aurait induit une impulsion négative d'au moins 0,5 point de PIB, compromettant la reprise déjà anémique⁽¹⁾ de la croissance de la zone. Le non-respect des engagements n'a pas pour autant impulsé la croissance dans la zone euro. Dans les pays à la traîne, le blocage de la demande intérieure a répondu à des ajustements budgétaires, qui ont empêché la transmission d'une contribution plus positive des échanges. C'est le cas, aux Pays-Bas et en Allemagne [...].

⁽¹⁾ anémique : faible

Source : Paola MONPERRUS-VERONI, *Les politiques budgétaires dans la zone euro*, OFCE, *L'économie française 2006*, La Découverte, 2005.